



<b>EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE BERTRANGE</b>	<b>SEANCE PUBLIQUE DU 05 JUILLET 2024</b>  <i>Date de l'annonce publique : 28.06.2024</i>  <i>Date de la convocation des conseillers : 27.06.2024</i>
<p><i>Présents:</i> MM. Youri DE SMET, bourgmestre ff et Frank COLABIANCHI, échevin MM. Frank DEMUYSER, Guy WEIRICH, Marc LANG, Roger MILLER, Mmes Nadine SCHARES, Francine MORO-OLIVEIRA COSTA, MM. Max AREND, Marc RAUCHS, Mmes Gabriella DAMJANOVIC, Yolande SCHUSTER, conseillers, M. Georges FRANCK, secrétaire</p> <p><i>Excusée:</i> Mme Monique SMIT-THIJS, bourgmestre, a donné procuration à M. Youri DE SMET, échevin, bourgmestre pour voter en son nom (sauf pour les points 03.B, 03.C, 06.A- 06.F)</p>	

#### **14.A. LOTISSEMENT DE 5 PARCELLES SISE À BERTRANGE, RUE DE LUXEMBOURG, EN 4 LOTS**

Le conseil communal,

Vu l'article 29(1) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain,

Vu la délibération du 10 janvier 2019 portant approbation du projet d'aménagement général, parties écrite et graphique, approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 19 juillet 2019 et par Madame la Ministre de l'Environnement du 23 mai 2019,

Vu la demande présentée par la société CDCL Promotions S.à r.l. de L-3372 Leudelange, 24 rue Léon Laval, en obtention de l'autorisation de lotisser 5 parcelles sises à Bertrange, au lieu-dit « rue de Luxembourg », en quatre lots en vue de leur affectation à la construction,

Vu le plan de lotissement du bureau de géomètres TERRO G.O. S.à r.l., n° 2023334, dessiné le 29.05.2024,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

Après avoir délibéré conformément à la loi,

avec toutes les voix :

1. approuve la demande présentée par la société CDCL Promotions S.à r.l. de L-3372 Leudelange, 24 rue Léon Laval, en obtention de l'autorisation de lotisser 5 parcelles sises à Bertrange, au lieu-dit « rue de Luxembourg », en quatre lots en vue de leur affectation à la construction,
2. invite le collège échevinal de procéder à la publication de la présente délibération conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

(suivent les signatures)

**POUR EXPEDITION CONFORME**

Bertrange, le 8 juillet 2024

Le Bourgmestre ff,

Le Secrétaire,

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que la délibération du conseil communal du 5 juillet 2024 portant approbation de la demande de lotissement présentée par la société CDCL Promotions S.à r.l. de L-3372 Leudelage, 24 rue Léon Laval, en obtention de l'autorisation de lotir 5 parcelles sises à Bertrange, au lieu-dit « rue de Luxembourg », en quatre lots en vue de leur affectation à la construction, a été publiée et affichée à partir de ce jour.

Bertrange, le 11 juillet 2024

A handwritten signature in blue ink, consisting of several horizontal and diagonal strokes, representing the name Yuri DE SMET.

Youri DE SMET  
Bourgmestre ff

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized initial 'G' followed by the name Georges FRANCK.

Georges FRANCK  
Secrétaire